



PROCÈS VERBAL BUREAU DU COMITÉ DIRECTEUR

PAR VOIE DÉMATÉRIALISÉE

VENDREDI 10 JUILLET 2026

« Les décisions prises lors de cette réunion du comité de direction sont susceptibles d'appel devant la Commission régionale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la publication ou de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique à l'adresse ci-après : juridique@lfna.fff.fr , le droit d'examen étant de 114 euros. ».

Présents : MM. Jonathan BLONDY (Président), Benjamin HAUTIER (Secrétaire de séance), Mmes Mathilde DELANNES, Pauline GOUBIE, Nathalie LONGUEVILLE et Chrystèle MARJARIE - MM. Samuel ALLARD, Fabrice BOUDY et Jean-Marc LALET

Excusée : Natacha VIGIER

ENGAGEMENT DE TRAVAUX D'INVESTISSEMENT

Certaines menuiseries de la Maison du Football nécessitent un remplacement de par la vétusté et des problématiques techniques et énergétiques.

A cet effet, il est proposé de remplacer quatre menuiseries, les trois de la salle de réunion Pierre BRUN ainsi que celle du bureau des apprentis.

La société ECO CONCEPT HABITAT a proposé un devis d'un montant de 2 962,85€ TTC pour le remplacement des quatre fenêtres.

Il est proposé aux membres du Bureau de voter sur cette question.

Vote : Pour – 9 / Contre – 0 / Abstention – 0.

Le Président du District, Jonathan BLONDY, a donc toute délégation de la part du Bureau du Comité Directeur pour engager la démarche et signer tout document relatif à cette question.

Le Président,

Jonathan BLONDY

Le Secrétaire de séance,

Benjamin HAUTIER